

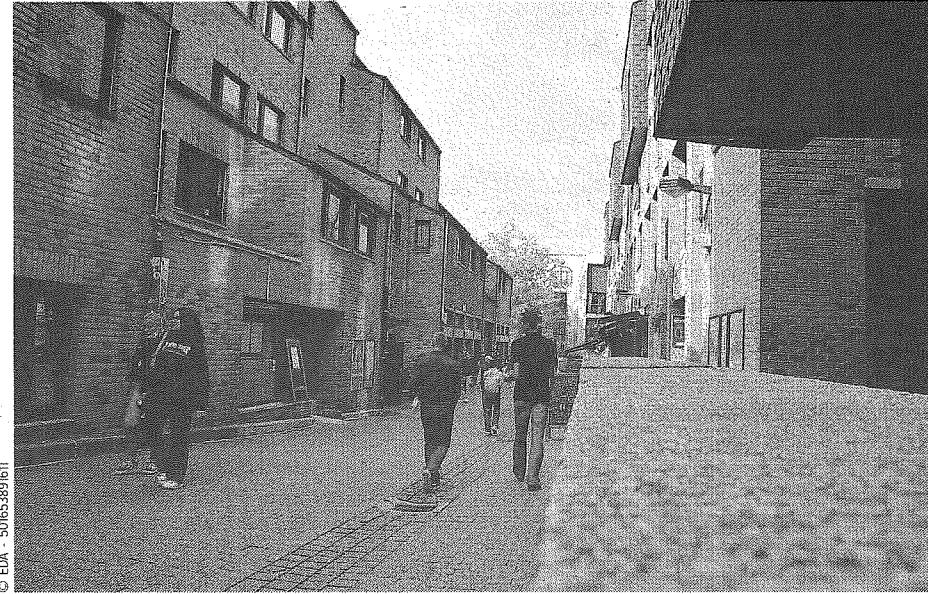
Louvain-la-Neuve doit rester un succès

OTTIGNIES-LLN

L'ancien bourgmestre Jean-Luc Roland a actualisé, dix ans après, son ouvrage « Ottignies-Louvain-la-Neuve : paradoxes, réussites et perspectives d'une ville atypique ».

Dix ans après avoir sorti *Ottignies-Louvain-la-Neuve : paradoxes, réussites et perspectives d'une ville atypique*, Jean-Luc Roland, bourgmestre Écolo d'Ottignies-Louvain-la-Neuve de 2001 à 2018, a repris la plume pour proposer une nouvelle version de son ouvrage qui vient d'être publiée aux éditions Academia. Le propos central n'a pas changé : il s'agit d'un plaidoyer pour la ville dont Louvain-la-Neuve est le parfait exemple. Ville multifonctionnelle, à taille humaine avec un urbanisme qui favorise la rencontre. Une ville dont le succès est « avant tout de rendre le goût de la ville », écrit Jean-Luc Roland.

Parmi les passages nouveaux, il y en a un qui a retenu notre attention. L'auteur y relève cinq points d'attention concernant la dalle piétonne mais surtout la zone entourant celle-ci et comprenant les quartiers résidentiels. Car



Perte de qualité esthétique et de diversité commerciale : les ingrédients seraient réunis à la Grand-Rue pour avoir un début de détérioration urbaine. Pour Jean-Luc Roland, rejoignant le constat de l'urbaniste Luc Boulet, il faut y prendre garde.

à 50 ans, Louvain-la-Neuve doit désormais faire face aux défis de son vieillissement et veiller à ne pas être victime de son succès.

Les cinq points d'attention

Si Jean-Luc Roland ne conteste évidemment pas l'isolation thermique des logements, dans la cité universitaire se pose la question de l'esthétique de la ville. Souvent, cette

isolation est faite avec du crépi depuis l'extérieur. « Il y a donc un risque pour que la brique perde son statut quasiment exclusif dans le bâti » et que cela entraîne « un changement d'apparence, de chaleur, voire d'ambiance de la ville. »



Le deuxième point est la transformation de maisons unifamiliales en kots étudiants avec le risque que des quartiers résidentiels de-

viennent des quartiers étudiants. C'est alors « tout le projet de Louvain-la-Neuve en tant que ville universitaire qui serait remis en question ».

Le troisième point touche aux nuisances sonores. « Cette question fera sans doute éternellement partie des choses à gérer sur le site » mais « il n'empêche que le phénomène semble être devenu plus préoccupant avec le temps, et il n'est désormais plus uniquement lié aux débordements étudiants. »

Pour le quatrième point, Jean-

Luc Roland se fonde sur *Les délicats équilibres urbains de Louvain-la-Neuve*, un ouvrage de Luc Boulet, urbaniste qui a consacré une large partie de sa carrière à la construction de Louvain-la-Neuve.

Il y est notamment question du risque de pertes d'aménité, soit la perte de ce qui rend le lieu attractif, ce qui pourrait dès lors enrayer le succès de la cité universitaire. D'où l'importance de rester vigilant, sélectif dans les projets et fidèles aux valeurs qui ont fait la réussite de Louvain-la-Neuve. « Luc Boulet attire l'attention sur l'ébauche possible de ce phénomène à la Grand-Rue. Perte de qualité esthétique et de diversité commerciale : les ingrédients seraient réunis. »

Le cinquième et dernier point concerne les prix du logement, « la rançon du succès ». Si on n'y prend garde, avertit l'ancien bourgmestre, la ville pourrait être polarisée entre les étudiants et les plus de 65 ans et devenir homogène au niveau socio-économique. « Ce qui serait contraire au projet même de Louvain-la-Neuve ». Mais le Community Land Trust créé par la Ville et qui servira notamment dans la zone Athéna-Lauzelle est une des pistes pour lutter contre ce phénomène.

QUENTIN COLETTE 2